

Parcours :**Éducation musicale et chant choral****Lieu : Montpellier****Présentation et objectifs**

Ce parcours de formation permet aux lauréats du CAPES d'éducation musicale et chant choral de développer les compétences attendues d'un professeur d'éducation musicale et chant choral exerçant en collège et lycée.

En 2026, ce parcours est aussi ouvert aux étudiants titulaires d'une licence qui n'ont pas été admis au concours mais souhaitant le passer et le réussir. Ces derniers doivent candidater via la plateforme Mon Master.

Comment réussir le concours du CAPES d'éducation musicale et chant choral?

Le concours se compose de deux épreuves écrites d'admissibilité : la 1^{re} permet d'évaluer la culture musicale et artistique des candidats ; la 2^{de} vise à juger leur capacité à utiliser des méthodes d'écoute, de description, d'écriture, de commentaire et d'analyse.

Les épreuves d'admission sont au nombre de deux : la 1^{re} consiste en l'interprétation d'un chant en s'accompagnant, puis à mener l'apprentissage d'un chant à deux voix par un ensemble vocal. La 2^{de}, un entretien avec le jury, porte sur la capacité des candidats à se projeter dans le métier de professeur et à transmettre les valeurs de la République.

Nous conseillons de se préparer au concours et à l'entrée en M2E par une Licence mention Musique et Musicologie.

Composantes de formation

UMPV (UFR6)

Autre partenaire : Faculté d'Éducation de l'UM

Responsables de parcours

Yvan Nommick – yvan.nommick@univ-montp3.fr

Résultats nationaux du concours externe session 2025 (concours niveau M2)

	Nombre de postes	Présents au concours	Admissibles	Admis	Admis / Présents
Éducation musicale	95	135	114	79	59 %